

INTRODUCTION AU TRAVAIL REALISE EN LANGUES

Si l'apprentissage d'une langue vivante étrangère stimule et mobilise positivement les élèves « dys », en particulier dans le cadre de la pratique de l'oral, ces élèves ne s'en retrouvent pas moins confrontés à des difficultés liées à l'écrit.

L'équipe des linguistes du GRF « *Maîtrise de la langue et dyslexie, une gageure ?* » s'est emparée de cette problématique pour réfléchir aux diverses approches et aux aménagements susceptibles de faciliter les apprentissages. Leur réflexion a porté sur l'accès au sens en compréhension de l'écrit (consignes, textes), la lecture expressive (lien entre graphie et phonie), l'acquisition et la mémorisation du lexique afin de renforcer l'interaction de l'élève « dys » au sein du groupe.

Le travail des professeurs et leur implication sur le terrain pendant ces deux années sont remarquables et méritent d'être salués, tant par la qualité de la méthodologie et de la réflexion mises en œuvre que par les solutions proposées. Chaque expérimentation est présentée et décrite de manière rigoureuse, souvent menée en parallèle avec un groupe témoin qui permet de constater une plus-value pédagogique. Les bilans portent un regard lucide et précis sur les effets observés.

Au nombre des solutions proposées, on trouve par exemple la lecture à haute voix, l'utilisation de pictogrammes, de *flashcards* et d'images pour faciliter la mémorisation des consignes ; la mise en œuvre d'un code couleurs en anglais associé à différents phonèmes pour permettre aux élèves de structurer leur lecture et de consolider la mémorisation du lexique ; la mise en place d'un code couleurs associé à différents temps verbaux en allemand pour permettre aux élèves de mieux saisir des relations temporelles ou modales dans un texte et d'affiner leur compréhension ; le recours à la musique qui aide les élèves à augmenter le débit sonore en phase de production orale.

A l'évidence, ces expérimentations ont porté leurs fruits : les élèves « dys » ont su retrouver le goût d'apprendre et renouer avec le plaisir de la réussite. Loin d'être stigmatisés, ils jouent désormais un rôle actif au sein de la classe et progressent dans leurs apprentissages. Mieux, ils ont permis à d'autres élèves, non dyslexiques, mais en difficulté, de progresser eux aussi en bénéficiant des mêmes aménagements pédagogiques.

Les actions mises en œuvre invitent chaque enseignant de langue à élargir sa réflexion sur les conditions nécessaires à l'apprentissage d'une langue vivante et, partant, sur tout ce que requiert l'acquisition de compétences en termes de différenciation et d'individualisation des parcours scolaires.

M. MILLER et P. GUILBERT, IA-IPR de langues vivantes.